

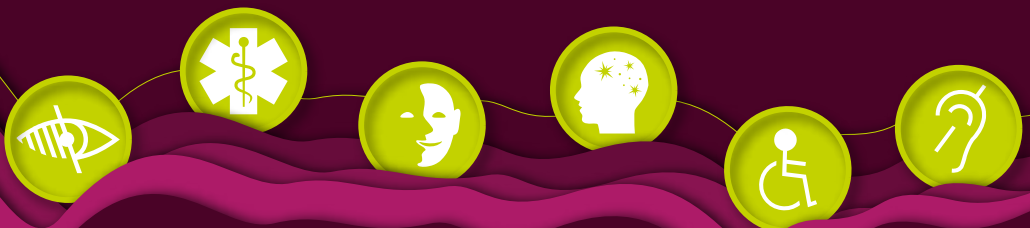


## **Vous êtes agent de l'UM en situation de handicap ?**

Le Service Commun de Documentation (réseau des bibliothèques universitaires) vous propose une offre de services adaptés pour vous accompagner dans vos lectures professionnelles ou de loisir.

Les BU mettent à disposition de larges collections documentaires sous format physique et électronique : ouvrages pour vous aider à préparer les concours, méthodes et plateforme pour l'apprentissage de langues étrangères, bandes dessinées, romans en langue française et étrangère, DVD et lecteurs DVD à emprunter, plateforme vidéo Arte Campus...

**Vous n'avez aucune démarche à faire. Votre carte CMS vous donne accès à l'ensemble des services et ressources des BU, sur les campus comme à distance.**



## **Vous avez accès aux services dédiés suivants :**

- Droits de prêt élargis (19 documents pour 56 jours)
- Demande de mise à disposition de documents disponibles en rayon (colis documentaires)
- Réservation d'espaces de travail spécifiques (seul ou en groupe) à la [BU Richter](#), à la [BU Sciences](#).
- [Demande en ligne de documents adaptés](#) dont la lecture est compatible avec votre handicap

## **Mais aussi, accessibles à tous les personnels :**

- Demande de retrait de documents dans la BU de votre choix (transfert depuis toutes les BU du réseau)
- Retour de documents dans n'importe quelle BU
- Réservation de documents déjà empruntés
- Renouvellement de durée d'emprunt
- Questions / réponses en ligne via notre service [UBIB](#)
- [Rendez-vous personnalisé avec un bibliothécaire](#), en présentiel ou à distance

Les emprunts de documents physiques se font dans la BU de votre choix.

Vous pouvez faire venir des documents d'une BU à l'autre. La consultation de documents électroniques ou de plateformes se fait depuis n'importe quel poste informatique sur notre [catalogue](#), à partir du moment où vous êtes authentifié via votre ENT.

Des bibliothécaires référents handicap sont tout particulièrement à votre écoute et sauront vous conseiller sur le meilleur usage que vous pouvez faire des bibliothèques.

Plus d'informations sur [bibliotheques.edu.umontpellier.fr](http://bibliotheques.edu.umontpellier.fr) ou en contactant la chargée de mission handicap du SCD [burichter-handicap@umontpellier.fr](mailto:burichter-handicap@umontpellier.fr)

**À bientôt dans les BU de l'UM !**